RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00810
Numéro SIREN : 397 486 937
Nom ou dénomination : CIF SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2018 sous le numéro de dépôt 9840

ACCIOR CONSULTANTS

CIF SERVICES

ANNEXE au 31 décembre 2017

Déposé au Greffe
le 28 JUIN 2018
sous le N° 9840
DOS N° 94B810

S O M M A I R E

==========

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

II – PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

III – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

IV –NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ACCIOR CONSULTANTS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice de 12 mois ouvert le 1er janvier 2017 et clos le 31 décembre 2017.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant ni aucun événement significatif n'est venu modifier la structure ou l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice.

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la date clôture n'est venu remettre en cause de manière significative les comptes tels qu'ils sont présentés.

III – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le Plan Comptable Général (Règlement ANC 2014-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACCIOR CONSULTANTS

Présentation des comptes et méthodes d'évaluation

Le bilan et le compte de résultat qui vous sont soumis ont été établis et se présentent sous une forme prescrite selon les principes comptables.

Aucun changement de méthode de présentation et d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IV – NOTES SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

1 – ACTIF

Immobilisations financières

Ces immobilisations comprennent :

- Les titres de participation détenus dans les sociétés du groupe ;
- Les montants versés au fonds de garantie au titre des activités de gestion immobilière, de syndic de copropriété et de transaction.

Les titres de participations sont valorisés à leur coût d'acquisition équivalent au prix d'achat et aux frais d'acquisition (droits d'enregistrement et de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte).

Créances d'exploitation

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure au nominal, des provisions pour dépréciation sont constatées au cas par cas par une approche individuelle des risques.

Les créances d'exploitation sont principalement constituées des honoraires restant à percevoir au 31-12-2017 sur les activités de syndic, de gestion locative pour tiers et de transactions.

Les autres créances d'exploitation regroupent notamment :

- Les avoirs des fournisseurs de frais généraux, le cas échéant
- Les créances fiscales dont la T.V.A. déductible restant à récupérer,
- Les positions débitrices de certains de nos mandats en syndic ou en gérance.

ACCIOR CONSULTANTS

Produits à recevoir

Aucun produit à recevoir n'est constaté à la clôture des comptes 2017.

Charges constatées d'avance

Aucune charge constatée n'est comptabilisée à la clôture des comptes 2017.

Trésorerie

La trésorerie détenue pour le compte des mandants est inscrite à l'actif pour 688 260 € en contrepartie des créances et dettes enregistrées au bilan sous des comptes « 4612 et 4618... Opération pour le compte de tiers ».

La représentation des fonds mandants détenus par la société est ainsi faite par référence aux balances mandants. Cette approche se conforme à l'esprit de la réglementation qui est de faire apparaître les engagements du gérant vis-à-vis de ses mandants, montant qui peut être différent de la trésorerie réellement détenue. A ce titre les positions débitrices et créditrices des mandats gérés sont décompensées à l'actif et au passif du bilan.

Les positions débitrices s'élèvent globalement à 15 679 € dont certaines font l'objet de provisions pour risques (voir ci-dessous)

2 – PASSIF

Capital Social

Le capital social se compose de 48 112 parts au nominal de 16 Euros soit 769 792 Euros.
Un tableau des capitaux propres est joint en annexe.

Amortissement dérogatoire

Conformément aux dispositions comptables et fiscales en vigueur, les frais d'acquisition des titres de la SCI GROUPE CIF d'un montant total de 37 200 Euros ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans depuis 2006, et sont donc complètement amortis depuis 2010.

ACCIOR CONSULTANTS

Provision pour risques

Cette provision couvre les risques inhérents à des positions débitrices de certains mandats (gérance et syndic) dont la régularisation normale auprès des mandants paraît difficile à mettre en œuvre ou pour lesquels la responsabilité de CIF Services pourrait être recherchée.

En 2017 cette provision a fait l'objet d'une provision complémentaire de 662 € la portant désormais à 3 929 €.

Provision pour charges

Cette provision couvre les dépenses ou les interventions qui pourraient être mises à la charge de la société si sa responsabilité était engagée à l'issue de contentieux auxquels quelques copropriétés gérées par CIF Services sont parties prenantes. L'examen de ces dossiers à conduit fin 2017 à une reprise des provisions antérieurement constituée à hauteur de 40 400 euros. La provision au 31 décembre 2017 s'élève à 58 978 euros

Dettes d'exploitation

Elles sont constituées principalement :

- Des dettes envers les fournisseurs de l'activité de frais généraux.
- Des dettes fiscales, principalement en matière de TVA.

Charges à payer

Les charges à payer provisionnées à la clôture des comptes s'élèvent à 128 813 Euros au titre des factures fournisseurs non parvenues, des intérêts courus à payer et des taxes restant à recevoir et à rattacher à l'exercice clos.

Autres dettes

Elles comprennent à hauteur de 703 938 € la contrepartie de la trésorerie détenue pour le compte de tiers dans le cadre des activités de syndic et de gérance.

Produits constatés d'avance Néant

ACCIOR CONSULTANTS

3 - CHARGES

Charges d'exploitation

Elles comprennent les consommations de l'exercice en provenance de tiers dont :

- Les achats de biens et services directement liés aux activités de la société.
- Les frais de gestion et d'administration générale de la société.

Les frais de gestion et d'administration générale proviennent principalement de la refacturation de frais de fonctionnement par les GIE du groupe. La convention signée avec les GIE prévoit une contribution de CIF SERVICES calculée par application d'un prix standard au nombre de lots gérés en syndic ou en gérance et d'un pourcentage du chiffre d'affaires des activités de transaction. Les prix standard sont indexés chaque année sur l'inflation.

Charges exceptionnelles

Ce poste englobe :

- Les différentes charges engagées au cours de l'exercice qui ne peuvent être rattachées à l'exploitation courante de la société ou dont l'origine remonte aux exercices antérieurs.
- Les dépenses prises en charge par CIF SERVICES dans le cadre de diverses régularisations sur les comptes des mandants en gérance.
- Les dépenses prises en charge par CIF SERVICES dans le cadre de diverses régularisations sur les comptes des mandants en syndic pour.
- Les condamnations mises à la charge de la société à l'issue de procédure contentieuse.

4 - PRODUITS

Produits d'exploitation

Ceux-ci sont constitués par :

- Les honoraires des activités de gestion (gérance locative et syndic de copropriétés).
- Les honoraires des activités de transactions.
- Les commissions de placement de prêts.

ACCIOR CONSULTANTS

Produits financiers

Ces produits sont issus :

- D'une part des intérêts sur les comptes à terme détenus par CIF Services pour 3 K€,
- D'autre part de la quote-part du résultat de la SCI Groupe CIF pour 49 K€.

Produits exceptionnels

Ces produits comprennent :

- Les produits reçus au cours de l'exercice mais qui ne peuvent être rattachés à l'exploitation courante de la société ou dont l'origine remonte aux exercices antérieurs.
- Le cas échéant, les produits venant en atténuation des dépenses exceptionnelles de prise en charge par CIF SERVICES dans le cadre de diverses régularisations sur les comptes des mandants en gérance et en syndic.
- Les reprises exceptionnelles de provisions pour risques et charges.

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements Donnés

Néant

Engagements reçus

Dans le cadre de ses activités de gestion et de transaction, la société bénéficie d'une garantie financière accordée par CAUTIALIS à hauteur de 1 201 000 Euros répartie comme suit :

- 1 091 000 € au titre de la Gestion Immobilière
- 110 000 € au titre de la Transaction sur Immeubles

Pour l'exercice 2017, le montant maximum des fonds détenus pour le compte de tiers couvert par cette garantie s'est élevé à 1 056 672 euros.

ACCIOR CONSULTANTS

VI – AUTRES INFORMATIONS

Effectifs

La société n'emploie aucun salarié en direct ses ressources humaines étant mises à sa disposition par le groupement CIF GIE auquel elle est adhérente.

Commissariat aux comptes

Les honoraires liés au contrôle légal des commissaires aux comptes sont inscrits au compte de résultat pour 7 200 Euros.

Immobilisations

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	812 512		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 150		
TOTAL immobilisations financières :	**817 662**		
TOTAL GÉNÉRAL	**817 662**		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			812 512	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 150		
TOTAL immobilisations financières :		**5 150**	**812 512**	
TOTAL GÉNÉRAL		**5 150**	**812 512**	

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 200			37 200
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**37 200**			**37 200**
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	102 645	662	40 400	62 907
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**102 645**	**662**	**40 400**	**62 907**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	**139 845**	**662**	**40 400**	**100 107**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	48 970	48 970	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	2 818	2 818	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	23 671	23 671	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	49 542	49 542	
Débiteurs divers	26 722	26 722	
TOTAL de l'actif circulant :	**151 722**	**151 722**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**151 722**	**151 722**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	343	343		
Emprunts et dettes financières divers	5 193	5 193		
Fournisseurs et comptes rattachés	144 951	144 951		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	19 087	19 087		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	719 658	719 658		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**889 233**	**889 233**		

© Sage

Charges à Payer

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 470
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	343
Autres dettes	
TOTAL	**128 813**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

CIF SERVICES

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

ACCIOR CONSULTANTS

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

© Sage

Composition du Capital Social

CIF SERVICES

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

ACCIOR CONSULTANTS

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	48112	16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	48112	16

© Sage

Liste des Filiales et Participations

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
SCI GROUPE CIF	1 855 890	41,89	129 094
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

© Sage

CIF SERVICES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 769.792 Euros
siège social : 10, rue de Bel Air
44000 NANTES
N° 397 486 937 - RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2018

TROISIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

La collectivité des associés, sur proposition de la gérance, décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice, qui s'élève à 106 424,87 Euros.

- A titre de dividendes aux associés, la somme de.....	106 000,00 €
Il est précisé que :	
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 15,42 €,	
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 105 984,58 €.	
- Le solde, au Poste « Autres Réserves », soit.....	424,87 €
Total égal au bénéfice de l'exercice.....	**106 424,87 €**

Il en résulterait un dividende brut par part de 2,20 €, versé au mois de mai 2018 aux associés, déduction faite, pour les personnes physiques, des sommes qui seront directement versées par la société au Trésor Public, le 15 du mois suivant la date de versement des dividendes savoir :

-Le montant de la CSG/CRDS, au taux de 17,20%
-Le prélèvement forfaitaire non libératoire, au taux de 12,80%

Ce dernier prélèvement ne s'appliquera toutefois pas aux associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros pour une personne seule ou 75 000 euros pour un couple soumis à imposition commune, qui ont opté auprès de la société, avant le 30 novembre 2017 pour la dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	**14 ,98 €**		102 944,70 €
2015	**9,03 €**	-	62 055,45 €
2014	**3,92 €**	-	26.938,80 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La gérante
Mme Sylvie MEIGNEN

ACCIOR
EXPERTISE COMPTABLE + AUDIT + CONSEIL

SARL CIF SERVICES

siège social :
10 rue de Bel Air
44000 – NANTES
n° SIRET :
397 486 937 00014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CIF SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons été conduits à examiner les règles et méthodes comptables relatives :

- à la trésorerie détenue pour le compte des mandants. Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis dans la note IV de l'annexe relative au bilan et au résultat, dans son paragraphe intitulé « Trésorerie », et nous nous sommes assurés de leur correcte application,

- au traitement du risque inhérent lié aux positions débitrices de certains mandats. Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis dans la note IV de l'annexe relative au bilan et au compte de résultat, dans son paragraphe intitulé « Provision pour risques », et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait au Château d'Olonne, le 14 mai 2018

Florent DAUXAIS

ACCIOR CONSULTANTS
Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée
de nos responsabilités de commissaire aux comptes
relatives à l'audit des comptes annuels

Description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Bilan Actif

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	812 512		812 512	812 512
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				5 150
TOTAL immobilisations financières :	**812 512**		**812 512**	**817 662**
ACTIF IMMOBILISÉ	**812 512**		**812 512**	**817 662**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	48 970		48 970	41 285
Autres créances	102 752		102 752	28 991
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**151 722**		**151 722**	**70 275**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 978 456		1 978 456	1 956 544
Charges constatées d'avance				89
TOTAL disponibilités et divers :	**1 978 456**		**1 978 456**	**1 956 633**
ACTIF CIRCULANT	**2 130 178**		**2 130 178**	**2 026 908**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**2 942 690**		**2 942 690**	**2 844 570**

© Sage

Bilan Passif

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	769 792	769 792	769 792
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			76 979	76 979
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 000 154	999 928
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			106 425	103 186
		TOTAL situation nette :	**1 953 351**	**1 949 885**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			37 200	37 200
CAPITAUX PROPRES			**1 990 551**	**1 987 085**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			62 907	102 645
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			**62 907**	**102 645**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			343	293
Emprunts et dettes financières divers			5 193	3 285
		TOTAL dettes financières :	**5 536**	**3 578**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			144 951	67 921
Dettes fiscales et sociales			19 087	39 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			719 658	644 252
		TOTAL dettes diverses :	**883 697**	**751 262**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
DETTES			**889 233**	**754 839**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GÉNÉRAL			**2 942 690**	**2 844 570**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	664 262		664 262	597 347
Chiffres d'affaires nets	**664 262**		**664 262**	**597 347**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			16 515	15 535
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**680 777**	**612 881**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			585 985	497 149
TOTAL charges externes :			**585 985**	**497 149**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			2 447	2 401
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			**588 434**	**499 551**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**92 343**	**113 330**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CIF SERVICES

ACCIOR CONSULTANTS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 25/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**92 343**	**113 330**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	49 542	49 194
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 811	1 914
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	52 353	**51 108**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**52 353**	**51 108**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**144 696**	**164 438**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	40 400	
	40 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 537	8 025
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	662	6 129
	29 199	**14 155**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**11 201**	**(14 155)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	49 472	47 097
TOTAL DES PRODUITS	**773 529**	**663 989**
TOTAL DES CHARGES	**667 105**	**560 803**
BÉNÉFICE OU PERTE	**106 425**	**103 186**

© Sage

AVOXA®
SOCIÉTÉS D'AVOCATS

BREST . LORIENT . LYON . NANTES . PARIS . RENNES

CB46,37

ARRIVE LE
29 JUIN 2018
GREFFE T.C.

Immeuble Eureka
1 Mail du Front populaire
44200 Nantes
Téléphone : 02 40 69 88 99
Fax : 02 40 69 23 44
www.avoxa.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
RCS
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 28 JUIN 2018

\ NANTES

N/Réf : *CM/VCA - 161591*

Aff : *CIF SERVICES / JURIDIQUE*
V/Réf :

\ RENNES

Maître,

\ BREST

En application des dispositions de l'article L.232-22 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt, les différents documents suivants, **relatifs à l'approbation des comptes de la société CIF SERVICES au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :**

- L'extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

\ LORIENT

- Le rapport du commissaire aux comptes comprenant le bilan, compte de résultat et annexes,

Ci-joint chèque de 46,37 euros établi par notre client la société CIF SERVICES. Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre état de frais au nom de notre client.

\ PARIS

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Maître, en l'assurance de nos sentiments distingués.

\ LYON

Camille MENETRIER
Avocat associé
cmenetrier@avoxa.fr

Avoxa est un membre associé de :
advoc